D'après une nouvelle décision, les officiers de cavalerie de cadre de l'Ecole de St-Cyr et de l'Ecole de Saumur, ainsi que les officiers du service des remontes, doit le reprendre également.

Un beau mons trompons fort, ou l'immense majorité pour ne pas dire l'unanimité des officiers d'infanterie, répondra affirmativement à la question que les inspecteurs généraux ont ordre de leur poser sur la restitution de cet insigne de commandement; le plus riche, le plus élégant, et, par surcroit, le plus économique de tous quand il est adapté à la tunique ample.

UN VIEUX CRIME

l'assassinat d'une fille publique

On écrit de Paris :

Un maraîcher qui se rendait aux Halles le 12 aout 1891, passant le long des fortifications, non loin de la porte de Bercy, aperçut entre deux tas de fumier, dans l'herbe, une femme étendue sur le dos, les jambes écartées, les bras collés au corps.

En la croyant pour réveiller celle qu'il croyait endormie, quelque chose d'humide mouilla ses mains : c'était du sang qui coulait encore d'une large blessure que le corps portait à la poitrine, au cou et qui s'était coagulé tout autour en une large flaque.

A l'exclamation de surprise et d'effroi poussée par le maraîcher, deux employés de l'octroi accoururent. Un homme alla prévenir M. Remengin, commissaire de police.

Ce magistrat arrive et reconnaît à quelle catégorie appartenait la victime. C'était une de ces créatures qui, la nuit venue, attirent dans les fossés des fortifications les passants attardés en quête de bonnes fortunes fraîches. Elle paraissait avoir quarante ans environ; très brune, assez forte, elle était vêtue d'une jupe noire serrée à la taille par un rouleau grenat, d'un jupon et de bas bleus à rayures. Dans ses poches, on trouva quelques menus objets : des allumettes, une clef, des débris de cigarettes, des centimes. On ne remarqua aucun pétitionnaire dans le cadavre et sur elle aucun indice d'une lutte quelconque, ce qui fit supposer qu'elle avait été surprise endormie près du tas de fumier sous lequel elle gisait, car il s'était à demi écroulé sur son corps.

Par les soins de M. Remengin, le cadavre fut renvoyé à la Morgue, où une nouvelle inspection des vêtements fit découvrir dans la poche du jersey un débris d'enveloppe de lettre. On apprit ainsi que la victime était une fille publique, la veuve Rose Rambault, née Revel, dite « Nègre ».

L'inspecteur principal Jaume se mit en campagne avec l'agent Gaillardo.

Ils établirent que la fille Nègre avait été vue du côté de Charenton dans la journée de mardi, où elle était entrée dans deux bars, vers dix heures du soir.

On recherche activement deux individus avec lesquels elle était partie de Paris pour se rendre à Charenton.

De l'avis de l'inspecteur Jaume, le coup avait été fait par quelque « galvaudeur de la berge », qui avait eu une discussion avec la pierreuse, ou par le soutenant de la fille Nègre.

A neuf heures du soir, le jour de la découverte du cadavre, un jeune homme se présenta au commissariat de M. Remengin et remit un couteau à virole tachée de sang qu'il venait de trouver, sur le talus des fortifications, à quelques mètres du cadavre.

La sûreté erre. Elle crut d'abord que c'était l'un des clients ordinaires de la fille. On disait posséder son signalement exact. Son arrestation n'était plus qu'une question d'heures.

L'assassin présumé

On attendit l'arrestation, elle ne se fit point; l'affaire fut classée. Vif et pensait plus, lorsque survint-hier, une dénonciation parvint à la préfecture, désignant comme l'assassin de la prostituée un ouvrier chinoiste, Paul Auguste Troché, 36, boulevard Edgar-Quinet. Les agents de la sûreté se rendirent aussitôt à cette adresse et apprirent que Troché, quelques jours après le crime, avait fait couper le cheveux abondants qu'il portait, prétextant qu'il devait faire prochainement ses 28 jours. Or, il n'a jamais été appelé à cette époque comme réserviste. Ce fut un camarade qui lui coupa les cheveux : il craignait le témoignage d'un confrère.

La fille Revel avait été vue, le jour du crime, à Charenton, en compagnie d'un individu dont le signalement correspond à celui de l'ébéniste. On donnait comme particularité que ce individu était chaussé d'espadrilles.

Cette remarque est encore accablante pour Troché, car une brocanteuse, habitant sa maison, a dit lui avoir vendu au mois d'août des espadrilles qu'il a abandonnée après le crime.

Les agents n'hésitèrent pas. Ils arrêtèrent, au marché de la Gaîté, Troché, qui n'opposa aucune résistance.

Conduit devant M. Goron, qui l'interrogea, il nia, mais *on est certain de sa culpabilité.*

M. Depepper, juge d'instruction, est chargé de cette affaire.

Troché occupait, 66, boulevard Edgar-Quinet, une petite chambre dont le loyer est de 140 francs. Sa vieille mère habitait avec lui. Il était considéré là comme un être très dangereux quand il était en état d'ivresse, et maintes fois il avait menacé sa mère, qui pourtant l'aimait beaucoup. Il a été dénoncé pendant cette arrestation dont elle ignore le motif.

Quelques jours après le crime, les journaux publièrent le signalement de l'assassin présumé. Une localaire, Mme Farcy, s'écria en le lisant : « mais c'est la fille Troché ! »

Elle fit part de ses soupçons au gérant de la maison puis tout deux ne voulant pas être dérangés par la justice et craignant peut-être, en cas d'erreur de leur part, une vengeance de Troché, décidèrent de ne souffler mot de leur remarque.

ELECTION DES MUNICIPALITÉS

Dans le Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

Achiet-le-Grand. — Maire, M. Capon; adjoint, M. Comont, républicains.

Anzin-St-Aubin. — Maire, M. Leroy; adjoint M. Lablaine, républicains.

Ambigny. — Maire, M. Delombre; adjoint, M. Laly, républicains.

Aux-le-Château. — Maire, M. Dercourt; adjoints MM. Bassagat et Maincourt, républicains.

Avion. — Maire, M. Pieron; adjoints MM. Dufresne et Hurel, républicains.

Beaumetz-les-Loges. — Maire, M. Croizile; adjoint, M. Choquet, républicains.

Berlencourt. — Maire, M. Savary; adjoint, M. Guidey, républicains.

Bihucourt. — Maire, M. Flahaut; adjoint, M. Boucher, républicains.

Boiry-ste-Terrinde. — Maire, M. Delattre; adjoint, M. Salé, républicains.

Boiry-Notre-Dame. — Maire, M. Comble; adjoint, M. Dessy, républicains.

Boisleux. — Maire, M. Demiautte; adjoint, Sauvage, républicains.

Brebières. — Maire, M. Daix; adjoint, M. Lefebvre, républicains.

Cherisy. — Maire, M. Duquesne; adjoint, M. Delmotte, républicains.

Corbehem. — Maire, M. Fourcy; adjoint, M. Evrard, républicains.

Crépy. — Maire et adjoint réactionnaires.

L'escadre du Nord

L'Escadre du Nord a quitté Cherbourg. Elle sera aujourd'hui à Calais et demain à Dunkerque; cette visite des ports du littoral, qui a commencé par les côtes de Bretagne, a surtout pour but de s'assurer des mouillages favorables aux deux divisions de l'escadre.

L'affaire de l'espion de Maubeuge

On lit dans le *Progrès du Nord :*

Nos lecteurs se rappellent que dans un de ses derniers numéros, le Progrès du Nord mettait en éveil les autorités au sujet de faits d'espionnage. Tous les services administratifs ont reçu immédiatement l'ordre de s'en occuper; mais déjà il était trop tard.

Et pourtant, nous avions attendu pour publier la nouvelle ; notre correspondant l'avait cru, avant de la lancer, devoir prévenir certaines personnalités directement intéressées à la construction des forts; mais personne ne voulait croire à la réalité du fait; on le qualifiait de fable.

Rien, malheureusement, n'était plus vrai et nous avons tout sujet de croire que l'ouvrier en question était bien un espion.

C'est un nommé Sérac, originaire de Binton, commune frontière voisine de Condé-sur-l'Escaut.

Il était embauché depuis quelques jours aux travaux du fort de Ferrières-la-Petite et devait arriver d'Amérique où il avait passé de longues années.

Or, mercredi dernier, un mandat de 500 fr. venant d'Allemagne était reçu au bureau de poste de Ferrières. Notre homme venait le toucher et le surlendemain il demandait la permission d'aller à Mons, soit disant pour y changer des dollars, pour lesquels à Maubeuge on demandait un change trop élevé. Il ajoutait qu'il se rendrait à Blaton voir sa famille.

Depuis ce jour, on ne l'a plus revu et il est certain qu'il ne s'est pas rendu à Blaton.

Est-ce un espion au service de l'Allemagne? On bien s-t-il en quelque raison privée pour ne pas suivre son itinéraire? Nous ne pouvons évidemment nous prononcer ; mais il y a, comme on le voit, de grandes présomptions pour que la première hypothèse soit la vraie.

Il fact ajouter qu'au fort de Ferrières on effectue en ce moment des travaux de bétonnage très importants.

On sait que des traverses de béton considérables sont établies dans le milieu des batteries, que ces traverses sont destinées à empêcher les feux d'enfilade de l'ennemi, elles servent en outre à assurer la sécurité des magasins à poudre et à projectiles qu'on construit sous elles.

On comprend donc que Sérac, s'il est espion' avait tout intérêt à travailler dans ce fort plutôt que dans tout autre.

Les prix en faveur de l'armée

Le 14 mai, il a été procédé, au ministère de la guerre, au tirage au sort de divers prix fondés en faveur de l'armée.

Voici les prix échus aux corps de garnison dans notre région :

Fondation anonyme de 1818 en faveur d'un enfant de troupe, 63e régiment d'infanterie à Lille; fondation du général baron de Forschères en faveur d'enfants de troupe, 1e régiment d'artillerie à Douai; fondation Morand en faveur de deux sous-officiers d'infanterie, instituée par ordre de Napoléon Ier, dont prix est attribué au 81e régiment d'infanterie à Avesnes.

Le Mouvement gréviste

La grève de la maison Boniface à La Madeleine

Hier matin, à neuf heures, plusieurs délégués grévistes se sont rendus chez Mme veuve Boniface, rue de Paris, 191, pour arriver à une entente. Ils demandaient, comme on sait, l'annulation du nouveau réglement. Mais l'accord n'ayant pu s'établir, les délégués se sont retirés.

En raison de l'attitude de Mme veuve Boniface, sept autres ouvriers qui continuaient le travail, ont fait cause commune avec leurs camarades; ce qui porte à 45 le nombre des grévistes.

On croit que la grève sera de longue durée.

LES OUVRIERS MENUISIERS DE TROYES

Troyes, 18 mai. — Les ouvriers menuisiers de Troyes réunis en assemblée extraordinaire ont voté la grève générale pour demain, les patrons n'ayant pas voulu leur donner satisfaction relativement à la modification du tarif.

Chronique locale

ROUBAIX

DÉBAUCHE DE PAPIER TIMBRÉ

M. Cordonnier, président de la confrérie de *Notre-Dame de l'Usine*, nous adresse de nouveau — toujours par ministère d'huissier — sommation d'avoir à insérer une nouvelle page de littérature revêtue de toutes les signatures des patrons catholiques roubaisiens. Il n'y a pas de raisons pour que cela finisse!

Du reste, comme cette prose indigeste à 7 fr. 50 la feuille, se borne à formuler des appréciations personnelles et à émettre des commentaires aussi hâtifs que ridicules, nous avons fait la sommation du sieur M. Cordonnier les larges honneurs du panier.

C'est tout ce qu'elle mérite, et tout ce que la rigidité du papier timbré permet d'en faire.

E. L. B.

L'ADMINISTRATION MUNICIPALE DE ROUBAIX

Tandis que le *Temps* se montre sévère à l'égard de l'administration municipale, le *Réveil du Nord* déborde d'enthousiasme. Le grand journal parisien, d'ordinaire si grave, dit aujourd'hui la vérité au peu exagérée mais en vient, et ne vaut-il pas mieux cela que de débiter sérieusement des énormités? Nous sommes d'ailleurs convaincus que le collaborateur du *Réveil*, qui, en matière de louanges du *Réveil*, ne saurait pas les faire forte des mètres, ne doit guère penser plus de la moitié de ce qu'il écrit.

Dans un délire qui va croissant chaque jour, notre confrère encense, cajole les socialistes récemment élus. A M. Henri Carrette il donne l'aureole glorieuse du martyr. (Déjà!) Il lui fait un piédestal, le transforme en une sorte de demi-dieu. Puis, il s'écrie, sous forme de péroraison :

« En l'envoyant à la mairie, les électeurs » ne pouvaient faire un meilleur choix ! ... »

Ah! mais nous nous récrions, car si nous admirons le génie du *Réveil* de Roubaix, le *Réveil* va nous les gâter, en leur rendant ainsi chaque jour les honneurs divins.

Voilà des citoyens habitués depuis leur enfance à une vie d'aisance. Vous les transportez tout à coup dans les fauteuils moelleux de l'hôtel de ville, et leurs gros souliers disparaissent dans la moquette municipale, tandis que, faisant de leur échine un angle aigu, les appariteurs se plient dans une courbe obséquieuse, leur donnant les marques du plus profond respect.

Renchérissant encore sur tous, notre confrère sur un ton dithyrambique, leur crie : « Vous êtes tout simplement des Grands Hommes ».

A quand des statues?

Il est bon de garder en toutes choses une juste mesure. Il est bon de ne pas tomber dans le ridicule. Et de même qu'il serait injuste de critiquer avant de les avoir vus à l'œuvre les nouveaux élus, de même il nous paraît honteux de ne pas attendre les mesures dès à présent, et de proclamer d'avance que les électeurs ne pouvaient mieux faire.

Attendons.

Mais que cela ne nous empêche point de donner à nos lecteurs une physionomie de la nouvelle administration, ainsi que de la plus grande partie de la municipalité. Nous tâcherons d'esquisser ces silhouettes avec impartialité.

Nous commençons aujourd'hui par les membres de l'administration municipale.

M. Henri Carrette

Certes le nouveau maire ne se pique pas de beau langage, et il lui arrive de fouler aux pieds Larousse et Lhomond. Mais aussi a-t-il le mérite de parler à la mairie comme à son comptoir, et, sans doute, il ne saurait lui reprocher à des membres de sa municipalité, et en dégageant ses allocutions de toutes les fleurs de la théorique.

Certes encore il ne faut pas s'attendre à rencontrer chez lui la parfaite distinct on qui caractérise les salons du faubourg Saint-Germain. Mais le citoyen Carrette, d'ailtres très débonnaire, est aussi aimable que possible, et les deux réceptions qu'il vient d'avoir l'occasion de faire dans les salons de la mairie ont maintenant dans la mémoire des visiteurs, il y est montré très convenable, affable même, en dit aussi à chacun : « Vous êtes chez vous à la mairie. Ces vins d'honneur, vous les payez comme nous, comme moi : à votre santé, citoyens! »

Que demander de plus à un ouvrier qui n'a eu à le bonheur de pouvoir pousser loin ses études. Ce que nous pouvons attendre de lui, c'est du bon sens et il paraît en avo r; de la bonhomie et il en montre.

Les parents de M. Henri Carrette étaient eux aussi, des ouvriers. Ils habitaient une « cité » des plus anciennes de Roubaix, le *Vert des Prairies*.

A onze ans, Henri Carrette quitta l'école primaire, entra d'abord comme coursier dans une maison de commerce, puis devint lamier et ensuite tisserand.

Exempté du service militaire parce qu'il avait un frère sous les drapeaux, il se montre lors du plébiscite, adversaire convaincu et militant de l'Empire.

C'est vers cette époque qu'il se lie avec Achille Lepers. Ensemble ils jettent les premières assises du parti qui est devenu aujourd hui le « Parti Ouvrier. » Il est dès lors, et reste toujours le chef du parti socialiste de Roubaix.

En 1876, il prend la gérance du journal lillois le *Forçat* qui devint plus tard le *Cri du Travailleur*, et est actuellement remplacé par *Le Socialiste du Nord*.

Se trouvant attaqués par le *Forçat*, plusieurs industriels de la région et notamment la maison Casse, de Lille, poursuivent le journal socialiste et Henri Carrette est condamné à 3 mois de prison et 800 fr. d'amende.

Ne pouvant payer l'amende sa détention, jointe à la contrainte, constituait un emprisonnement d'environ deux ans et demi.

Il se réfugie en Belgique, à Mont-à-Leux, à Mouscron, à Bruxelles, à Verviers, d'où la police belge le chasse tour-à-tour, le jugeant dangereux. Il part de là en Allemagne, à Aix-la-Chapelle, mais, au bout de cinq mois, pris du désir de revoir son pays, il revient et se constitue prisonnier à Lille.

Les socialistes du département ouvrent une souscription, recueillent 800 francs, et délivrent ainsi leur chef après les trois mois de détention qu'il a purgés.

Il ouvre alors la Brasserie sociale, rue de l'Alma, où nous le voyons encore aujourd'hui. Son frère Emile vient de l'aider dans l'établissement. Henri y demeure cependant et y sert au comptoir, quand il revient de sa tournée, après avoir colporté ses journaux dans toute la ville.

Elu conseiller municipal en 1882, il siège à la mairie aux côtés de M. Alfred Rabaux, directeur du *Journal de Roubaix*.

Puis, il lutte, pour l'élection au Conseil général, d'abord à L lle, contre M. Mariage, et y obtient 1900 voix, puis à Roubaix contre M. Carrette aînné et Julien Lagache. Il est battu chaque fois.

On se souvient de la période agitée du 1er mai 1890. Tandis que dans les réunions qui suivirent, les socialistes prêchaient le calme, prêché la rentrée aux ateliers et avait déconseillé la grève, le Parquet de Lille crut devoir l'arrêter au matin du jour même. Carrette s'habilla et accompagna les agents à Lille où après l'avoir questionné pendant toute la journée, et mis en prison, on le relacha le soir même.

Au physique, qui ne connait Henri Carrette? Bonne figure placide sur laquelle il est impossible de lire un sentiment de contentement ou de mécontentement. Mise simple, très simple, trop simple même, à présent. Il a une amitié particulière : sa pipe.

Le nouveau maire de Roubaix est âgé de 46 ans. Il ne paraît pas son âge — (ah! sans batterie).

M. Olivier Branquart

Né en 1864 à Roubaix, demeure rue Stè-Thérèse, 52.

Maître au budget de cinq millions à 28 ans, c'est beau. Le bien manier c'est méritoire.

On dit M. Olivier Branquart ambitieux, nous n'en voulons rien croire, eu plutôt nous le voulons croire très ambitieux, mais seulement de gérer sagement les deniers de la ville.

Ne pas entreprendre au-delà des ressources de la ville, voilà le conseil donné par M. Julien Lagache aux nouveaux élus. C'est surtout à M. Olivier Branquart de profiter de cet avis très sage. En prenant les conseils des vieux Roubaisiens de Roubaix, qui connaissent l'histoire et les besoins de la grande ville industrielle, notre « ministre » des finances ne se déshonorera pas. En mettant à profit l'expérience des hommes qui ont géré les finances de la ville et en leur demandant des conseils, à quelque parti que ces hommes appartiennent, il agira sagement, quitte à discuter ensuite les dits avis et les dits conseils avec ses collègues de la municipalité.

Le fera-t-il? Nous l'espérons. Car il serait dangereux qu'au lieu de prendre ses inspirations à Roubaix, il les prit à Paris, à un milieu quelconque ne connaissant ni les ressources municipales, ni les besoins réels et spéciaux de la classe ouvrière de Roubaix.

C'est à lui qu'il appartiendra de modérer parfois les dépenses dans lesquelles on voudrait inconsidérément entraîner le budget municipal. Et puisqu'il se nomme Olivier, puisque son nom est un symbole de paix, il arrangera l'amitié des nations irritantes qui pourraient se présenter au cours du mandat que vient de donner à la liste ouvrière-socialiste le suffrage universel.

Olivier Branquart, après avoir quitté l'école à l'âge de 13 ans, apprit le métier de trieur de laines. Il s'engagea à l'âge de 18 ans et rentra à Roubaix en 1887. Il séjourna un mois chez M. Dupuis et fut employé aux entrepôts des Magasins-Généraux. Puis, il exerça à Roubaix, de façon intermittente, son métier de trieur.

Il fonda la *Fanfare Socialiste*, étant lui-même bon musicien. Il est encore chef de cette Société.

Il demeura fort peu de temps que la tarentule politique l'a piqué. Il a parlé dans plusieurs occasions au cours de la période électorale. Ses discours, débités avec une certaine aisance, roulaient sur les thèses socialistes connues.

M. Pierre Trannoy

mécanicien, né à Thun-Saint-Martin en 1839, demeure rue Paul Bert. A fait partie du conseil municipal en 1882. Est le premier, dit-on, qui a fait enlever civilement à Roubaix un membre de sa famille. On l'a proposé à l'instruction publique et aux Cultes. Gare aux indemnités des vicaires! Il est temps d'éplucher le budget.

M. Trannoy a su, par son travail, se faire une petite rente de 2,000 francs, dont il vit modestement.

Un dita l : Ne met jamais le pied au cabaret. C'est un principe chez lui.

M. Hervé Milbéo

forgeron, né en 1860 à Lambezellec (Finistère), est en même temps cabaretier, Grande-Rue, et exerce son métier chez lui.

C'est un breton, point têtu pour cela, très indépendant d'ailleurs. Fit son apprentissage à l'arsenal de Brest, s'engagea en 1870 dans la flotte où il exerça les fonctions de quartier-maître. Habite Roubaix depuis 1874. Est conseiller municipal depuis quatre ans. Est réputé comme ayant un esprit modéré, conciliant, et s'attire les sympathies de chacun.

Il a été élu à la mairie, mais il s'avait lui-même décliné cet honneur et cette charge; on sait qu'il a été élu en tête de liste.

M. Achille Lepers

né en 1845 à Roubaix, habite rue des Fondeurs, cour Vienne.

N'a presque pas été à l'école. Est entré en fabrique comme tisserand, et devenu ouvrier à 18 ans. Il est réputé comme excellent jacquariste à la main.

Elu conseiller municipal en 1888, il est le seul conseiller sortant réélu au dernier scrutin, son collègue socialiste, Remy Degalle ayant eu des difficultés avec le Parti ouvrier *et n'a pas été plus représenté.*

Marié en 1866, il a eu 12 enfants, fait partie depuis 22 ans du corps des sapeurs-pompiers, dont il est caporal et dont la femme est cantinière.

Il est conseiller prud'homme depuis cinq ans.

On sait sa façon de parler dans les réunions publiques. Il s'est montré des plus violents. Espérons qu'il n'aura ainsi parlé que pour les besoins de la cause, et que le succès l'aura rendu moins intransigeant.

Il est préposé aux fêtes publiques : aux sapeurs-pompiers, naturellement.

M. Adolphe Desobry

né à Roubaix en 1857; est marchand de beurre et laitier rue Pellart.

A voté prudemment contre le comité ouvrier parce que celui-ci avait porté son nom sur la liste, mais une fois élu, a déclaré qu'il entendait bel et bien rester conseiller municipal. Il est membre du bureau et a donné l'état-civil comme charge plus spéciale.

Jamais M. Desobry n'avait mis son nom dans la politique, donc absolument inconnu. Sympathique d'ailleurs, nullement violent dans ses paroles.

M. Julien Coutelier

Né en 1843 à Roubaix. Est cabaretier rue Bernard. Fut contre-maître de filature. Homme nouveau dans la politique, donc absolument inconnu.

Préposé aux affaires diverses.

*
* *

Nous continuerons cette série par les portraits à la plume de quelques conseillers, pris parmi les plus connus. Nous publierons demain le portrait de M. Couyez.

A la Marie. — La date, définitivement fixée, pour la première réunion du Conseil, est celle du vendredi 27 mai.

Dans l'ordre du jour figurera probablement une question relative à l'octroi, mais elle *n'obtiendra certainement point de solution* immédiate; elle sera d'abord renvoyée aux commissions qui seront nommées au début de la séance.

Cette opération demandera elle même beaucoup de temps et la réunion durera plusieurs heures.

On sait que c'est mardi et mercredi prochain, 24 et 25 mai, qu'ont lieu les opérations du Conseil de révision. Le général commandant la 2e Division du Nord, invité à présider, a accepté et va-t-en-a le premier ou le second jour.

L'administration municipale a fait placarder dans le couloir du premier étage l'avis suivant :

Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de prévenir les conscrits que le temps lui ou l'un des adjoints à la disposition du public, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de 3 heures à 5 heures.

Dans l'après-midi du 24 M. Carrette et ses adjoints ont reçu une délégation des instituteurs de la ville, puis une délégation des membres de l'arti ouvrier d'Armentières, venue pour féliciter leur maire.

Delcluze, le conseiller général du Pas-de-Calais est arrivé dans la matinée en compagnie du directeur du *Petit Calaisien*. Ces derniers ont également rendu visite au citoyen Carrette.

La variole. — Tous les ans à cette époque la température subie de notables changements qui malheureusement amènent des malad es. Cette année c'est la variole qui a fait son apparition.

Nous ne saurions trop recommander au public de s'entourer de précautions. Il est toujours prudent pour les familles de prendre des précautions contre cette maladie infectueuse, le vaccin surtout doit être employé.

Nous rappelons à nos lecteurs que bureau et bienfaisance en ont pourvu un dépôt du vaccin absolument pur et à la disposition du public.

Les marchands de journaux chez M. Henri Carrette. — Hier après midi, vers cinq heures, une quarantaine de marchands et colporteurs du journaux de Roubaix et des environs se sont réunis rue du Chemin de fer pour se rendre en cortège, chez leur collègue, nouveau maire de Roubaix, afin de lui présenter leurs félicitations et lui offrir un bouquet.

Réunion de commission. — La commission chargée de l'adjudication des matériaux de fontainerie nécessaires à l'installation d'une partie de la conduite maîtresse dans la section de Roubaix se réunira samedi prochain 21 mai, à 4 h. 1/2 du soir.

Un sauvetage émouvant. — Trois gamins de 11 ans, F. Copain, E. Accart et E. Declercq, demeurant rue de Tourcoing, cour Flipo, s'amusaient le long de la rive du canal qui de Gand, lorsque l'un d'eux, F. Copain, perdit l'équilibre et disparut dans l'eau; les deux camarades, qui savaient quelque peu nager, se jetèrent à son secours et après quelques minutes de recherches parvinrent à le ramener sur le bord.

Après avo r reçu les soins nécessaires dans un estaminet voisin, Ferdinand Copain fut reconduit à son domicile avec l'aide des jeunes sauveteurs, à qui nous prions adresser nos félicitations pour le sang-froid dont ils ont fait preuve.

Concours hippique. — C'est dimanche 22 mai qu'aura lieu dans la piste du parc de Barbieux le concours annuel organisé par le Club de Roubaix.

Déjà les engagements reçus par le comité sont très nombreux.

Dans le prix de classes, les meilleurs poulains de la région sont inscrits.

Le concours des chevaux de selle promet d'être très intéressant.

Le prix d'ouverture (sauts d'obstacles) a réuni une vingtaine d'engagements.

Un vol d'effets d'habillement. — Les époux Marescaux, demeurant en garni à l'estaminet Debeir, 12, rue de Beaurewart, travaillant en fabriques sont absents toute la journée; pendant ce temps, Mme Marescaux revenant de son travail, s'aperçut de la disparition d'un pantalon de drap et d'une jaquette noire, d'une valeur de 20 francs.

L'auteur du vol, un nommé Edouard Cuvelier, âgé de 58 ans, demeurant également à l'estaminet Debeir, avait été aperçu par plusieurs personnes, déposant le produit du vol dans les différents estaminets du quartier.

L'agent Lescouffe, prévenu par Mme Marescaux, retrouva Cuvelier, dans un estaminet, à l'angle des rues Colbert et de la rue de Beaurewart et le conduisit au dépôt du 3e arrond sement. Cuvelier avoua bien avoir volé les vêtements, mais refusa de dire le prix qu'il avait retiré du larcin.

Arrestation de deux fraudeurs par un agent. — L'agent Pontier, traversant la rue Archimède, vers 2 heures 1 2 de l'après-midi vit deux individus porteurs de chacun un paquet et qui, à son approche, prirent la fuite; l'agent se mit à leur poursuite et réussit à les arr'ter. Les deux paquets qui renfermaient des allumettes de fabrique de provenance étrangère furent remis au bureau de douanes de Wattrelos, a ssi que les fraudeurs nommés : Trésarieux Paul, âgé de 44 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth 11, et Delacroix Théophile, âgé de 21 ans, demeurant à Sailly-lez Lannoy.

Le quart d'heure de Rabelais. — Gustave Desomer, âgé de 29 ans, tisserand, demeurant rue du Fontenoy, cour Flipo, entrait à l'estam net Decougne, rue St-Antoine, 34, mercredi vers 8 heures du soir et se faisait servir à boire; et à mesure qu'il vidait le moment de payer, Desomer déclara à la cabaretière être sans le sou. Un agent prévenu conduisit l'individu au dépôt du 4e arrondissement.

Un frère brutal. — Mlle Sophie M., demeurant rue de la Barbe-d'Or, passant rue Archimède, hier vers 9 heures du matin, rencontra son frère Louis à qui elle reprocha de ne pas chercher du travail.

Cette observation ne plut pas à Louis M... qui lança un formidable coup de poing dans la figure de sa sœur et lui fit une sérieuse blessure.

La procès-verbal fut dressé à la charge de ce frère brutal.

Les suites de l'ivresse. — Jules Cluttin, âgé de 43 ans, manœuvre de maçon rue de Jemmapes, demeurant rue Grande Rue, hier soir, et il interpellait grossièrement les passants.

L'agent de ronde l'invita à retourner chez lui, mais l'ivrogne refusa obstinément et fut dirigé sur le dépôt de 3e arrondissement.

— Emile Vandenbonck, âgé de 20 ans, né à Bruges, demeurant rue Marceau, mendit un tapage dans rue de l'Alma, jeudi vers une heure du matin; le agent de la rouille se mirent à la poursuite du tapageur et réussirent à le rejoindre rue de l'Alloette et le conduisirent au mairie (3e arrondissement.

— Mercredi vers deux heures et demie du soir, le nommé Floquin Henri, se trouvait dans un état d'ivresse tel, qu'il tombait à chaque instant sur le trottoir de la Grande Rue, dans une de ces chutes il se fit une blessure assez grave à la tête et fut transporté à l'estaminet Flipo où il demeure M. le docteur Delaire appelé aussitôt donna les soins nécessaires et déclara qu'il faudrait quinze jours de repos pour le rétablir.

Classement des chevaux. — La commission du classement des chevaux indigènes à Roubaix, du 30 mai au 2 juin 1892, de 7 à 10 heures du matin, et de 2 à 5 heures précises du soir.

En vue de ces prochaines opérations, les propriétaires, qui depuis leur déclaration ont apporté un changement dans leurs écuries, sont invités à se présenter à l'hôtel de la mairie (Bureau militaire), sous peine d'être l'objet d'un procès-verbal au moment de la visite.

— Dans le dernier concours organisé par la Société d'encouragement à l'art et à l'industrie, le nombre des écoles qui s'y sont fait représenter est de 35, dont 19 situées dans les départements; celui des candidats s'est élevé à 155; 50 d'entre eux appartiennent, comme élèves, à des établissements de Paris.

Le cinquième prix, consistant en une prime de 100 francs, a été attribué à l'élève Arnold Sacerdoteau, de notre Ecole nationale.

THÉ CHAMBARD le sifter des centrifuges

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Samedi 21 courant, de 3 à 6 heures du soir aura lieu la mise en panier pour les concours ci-après :

Chantilly. — 70 francs prix d'honneur, organisé par la Fédération l'Avenir de Tilleul et donné au siège de la société Le Pigeon bleu, établie chez M. Camille Thormens, cabaretier rue des Longues-Haies.

Chantilly. — 150 francs prix d'honneur, organisé par la Fédération roubaisienne et donné au siège de la société le Bisel, établie chez M. Belmère, rue du Tilleul.

Chantilly. — 100 francs prix d'honneur, organisé par l'Union fédérale et donné au siège de la société l'Egalité établie chez M. Fredy, cabaretier rue de l'Alma.

N. B. — La commission administrative de l'Union fédérale prie les amateurs de faire inscrire leurs pigeons de bonne heure, à partir de 7 heures, ils seront sûrement refusés.

TOURCOING

L'hôtel-caserne des sapeurs-pompiers. — Les travaux de construction du nouvel hôtel caserne des sapeurs-pompiers sont suffisamment avancés pour qu'on puisse juger de l'aspect que présentera l'édifice.

Les sculptures dont il va être orné et les enduits vont changer complètement le coup d'œil de la façade.

Mais ce qui sera toujours regrettable, c'est que cet important monument se trouve ainsi élevé sur face de l'hôtel-de-ville dont il n'est séparé que par une rue d'une largeur très ordinaire.

Les deux édifices s'écraseront ainsi mutuellement.

Un enfant égaré. — Mercredi dans l'après-midi, on amena au poste central de police, un petit garçon paraissant âgé de 3 à 4 ans, qui s'était égaré dans les rues de la ville. Toutes les questions qu'on adressa au marmot furent inutiles; il ne desserra pas les dents.

On espérait toutefois que l'enfant serait réclamé d'un moment à l'autre, mais le soir puis le nuit vinrent et le petit restait toujours là. On voulut alors lui faire prendre un peu de nourriture, et on lui servit une tasse de lait avec des biscuits.

Il n'y touche pas. En vain voulut-on le faire coucher, le gamin s'y refuse, et à peine l'avait-on enroulé dans des couvertures qu'il se débattait vivement et venait reprendre place sur sa chaise.

Il passa ainsi une nuit complètement blanche et ne mangea rien.

On avait téléphoné hier après-midi au bureau central de Roubaix, pour demander s'il n'y avait pas eu de déclarations d'enfants perdus, comme la réponse avait été négative, on fit prévenir à Wattrelos.

Le gamin était toujours là sans dire un mot. On réussit à lui faire manger une petite tartine de pain et deux oeufs durs, que lui apporta une cabaretière du voisinage. Enfin, au moment où l'on désespérait de voir le petit réclamé, la mère se présenta.

C'est Mme veuve Juliette Debuschère, épouse de Jean Vanhorden, demeurant à Roubaix, rue de la Vigne, cour Vanhèvelen, 14.

Les époux Vanhorden ont 7 enfants. Celui qui s'était ainsi égaré avait quitté sa mère en revenant de l'asile avec un petit camarade, se nomme Gustave et est âgé de trois ans et demie.

La maraude. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des maraudeurs ont pénétré dans les dépendances de la ferme Desmarck, aux Mouvaux, et ont forcé la porte du poulailler, ils enlevèrent 2 poules.

Des tentatives de vols du même genre ont eu lieu dans une ferme voisine de celle de M. Demarck ainsi que chez M. Delobel, au Cliquet, mais les maraudeurs, dérangés sans doute, se retirèrent sans r en emporter.

Expulsés. — Un convoi de 4 expulsés belges a été dirigé hier soir, à 6 heures sur la frontière de Mouscron-Mont-à-Leux, par la gendarmerie de Tourcoing.

Accident de voiture. — M. Eugène G., rue Pasteur avenue de la Marne, conduisait un cheval attelé à une voiture légère en osier.

Par suite d'un choc, l'essieu se brisa net et le conducteur fut projeté sur le sol. Il en s'est heureusement fait aucun mal dans sa chute.

Concert. — C'est demain samedi que doit avoir lieu le troisième grand concert offert par l'Association symphonique à ses membres honoraires. Mlle Villefroy, de l'Opéra-Comique, Paul Stupuy, pianiste, et Flaqual, violoncelliste, y prêteront leur concours.

Bondues. — Deux procès-verbaux ont été dressés à la charge de deux bouchers, demeurant l'un à Halluin, l'autre à Bondues, pour infraction à un arrêté préfectoral, interdisant la circulation des bestiaux sur le territoire de Bondues.

LILLE

L'accident de chemin de fer de Lezennes. — Nous sommes allé hier à l'hôpital Saint-Sauveur prendre des nouvelles des malheureuses victimes de l'accident de chemin de fer du passage à niveau de Lezennes.

L'état de M. Desrumaux est très satisfaisant et on espère que, s'il ne survient pas de complications, il sera complètement rétabli d'ici une huitaine de jours.

Quant au jeune Kléber Gronier, il est toujours dans le même état qu'au moment de son transfert à l'hôpital.

Toutefo s, M. le docteur Phocas a l'espoir que le jeune enfant sortira victorieux de cette terrible épreuve.

Contrairement à ce que nous avions annoncé, la méningite ne s'est pas encore déclarée.

Accidents. — Hier matin, vers six heures, le cheval attelé à la voiture de Mme Veuve *Crépu*, laitière à Verlinghem, s'est abattu dans la rue de Lille. Il a dû, en tombant, répandre de lait, âgé de 18 ans, a été projeté sur le pavé et ne s'est heureusement fait aucun mal. Seul un brancard de la voiture a été brisé.

— Mercredi soir, vers huit heures 1/4, la jeune Léon Faene, 5 ans, rue de Gand, 6, est tombé si malheureusement sur le bord du trottoir, qu'il s'est fait une blessure de quelques centimètres au front.

Transporté à la pharmacie Deroubaix, rue de Gand, il y reçut les soins de M. le docteur Derodo-qui, après avoir reconnu la blessure, déclara que l'état de l'enfant était sans gravité.

L'enfant a donc été rendu à sa mère, qui était souvenante toute effrayée à la pharmacie.

— Hier matin, le jeune Emile Boulonois, 5 ans et 2 mois, rue St-Sauveur, 20 se trouvant dans son domicile, jouait avec une chaise. Il s'avisa de monter dessus, et, sautant d'un des barreaux quand par suite d'un faux mouvement, la chaise culbuta et le